

ALLIANCE DES SYNDICATS DE PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE CÉGEP (ASPPC)

"La transformation de l'éducation commence avec les profs."

Pour les enseignantes et les enseignants que nous représentons, le mois d'octobre sera marqué par plusieurs événements importants. Outre la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, dont le thème permet de réaffirmer le rôle central des profs, les élections provinciales seront suivies de la nomination d'une nouvelle personne à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur. Le mois d'octobre marquera également le début officiel des négociations dans le secteur public par le dépôt des demandes syndicales au gouvernement. Qu'en est-il de nos attentes dans ce domaine ?

Nous, les professeures et professeurs de cégep, désirons rappeler notre contribution majeure à la création de richesse sociale à travers la formation technique et préuniversitaire que nous offrons partout au Québec, et réclamons qu'elle soit pleinement reconnue, notamment en termes de salaire et de conditions de travail. Nous estimons que pour réussir, les étudiantes et les étudiants doivent pouvoir accéder à une formation humaniste, citoyenne et professionnelle complète et se déployant de manière optimale.

Pour remplir ses diverses missions et soutenir la réussite étudiante, le réseau collégial doit pouvoir compter sur un financement public adéquat. Celui-ci doit permettre, entre autres choses, de faciliter l'attraction et la rétention des membres du corps professoral, de mieux reconnaître la complexité des tâches que nous effectuons, de réduire significativement la précarité, de soutenir adéquatement la réussite, de doter les cégeps du matériel et des infrastructures nécessaires ainsi que d'assurer la vitalité des établissements en région.

Le réseau collégial doit également être pérennisé tant sur le plan de l'offre de programmes que sur celui du rôle des enseignantes et des enseignants, y compris dans les structures de gouvernance. En plus de leur rôle auprès des étudiantes et des étudiants, les professeures et les professeurs doivent occuper une place prépondérante dans la gestion des affaires pédagogiques et dans les processus décisionnels. Cette pérennisation passe en outre par l'encadrement de l'enseignement à distance. Afin d'éviter que celui-ci ne serve à induire une compétition malsaine et nuisible entre les cégeps, à compenser le manque de locaux ou à combler un financement insuffisant, sa pratique et son développement doivent être balisés par notre convention collective.

À la lumière de ces préoccupations, la Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ) et la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNÉE-Q-CSN) ont uni leurs forces en vue de la prochaine ronde de négociation. C'est dans ce contexte que notre mobilisation pour la valorisation de l'enseignement collégial et pour la pérennité des cégeps s'inscrira au cours des prochains mois.

PROFS
EN NÉGO



Yves de Repentigny

Vice-président de la FNEEQ-CSN



Youri Blanchet

Président de la FEC-CSQ

Qu'est-ce que l'ASPPC ?

L'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) regroupe l'ensemble des 61 syndicats de personnel enseignant du réseau collégial public. Représentant plus de 20 000 personnes dans l'ensemble du Québec, l'ASPPC est composée de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ. Cette alliance sectorielle s'ajoute au regroupement en front commun des centrales syndicales.

Recommandation de l'UNESCO

La condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997)

Il convient de reconnaître que les organisations qui représentent le personnel enseignant de l'enseignement supérieur constituent une force qui peut contribuer grandement au progrès de l'éducation et qu'en conséquence elles devraient être associées, avec les autres partenaires et parties intéressées, à l'élaboration de la politique de l'enseignement supérieur.



La **transformation**
de l'éducation
commence avec les
enseignant(e)s